

DISCOURS
PATRIOTIQUE
SUR LA
DECADENCE
DE LA
POLOGNE.



EN EUROPE 1787.
chés les libraires, qui vendent des
nouvautes.

BIBLIOTHECA
VNIuersitatis
BRACCIENSIS

910674

I



DISCOURS
PATRIOTIQUE
SUR LA DECADENCE
DE LA
POLOGNE.

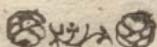
Lorsqu'on vit hors de son Pays natal, & on voit l'activité des Nations florissantes, considerant leur systême, leur perfection, leur po-

⑤ 27 ⑤

litique, leur vigilance, leurs affaires, leur état, & en même tems leur défaut; on est plus à même d'analiser les imperfections, & l'état preciaire de son propre Pays, sous lequel il languit & est comme écrasé.

Quand on est bon citoyen, on est sensible à cet égard, on est plus intéressé sur le sort de sa Patrie, que sur ses propres affaires; on soupire & l'on desire qu'elle fasse des efforts, qui puissent contribuer à la faire réfléchir & à lui inspirer la nécessité de s'éveiller d'une léthargie qui l'abaisse, & qui la précipite dans l'anéantissement.

Si je possédois de hauts emplois dans le Pays, si je jouissois du privilège exclusif d'être d'une classe supérieure parmi mes concitoyens; je craindrois peut être en disant la vérité, de m'exposer à leur poursuites; mais n'étant qu'un simple
mem-



membre de la Nation — vivant retiré, & plus opprimé souvant, que considéré, je n'ai rien à risquer du coté des partisans du Gouvernement anarchique, & n'ayant ni trop à esperer, ni presque rien à craindre, je dirai franchement ce, que je pense fut l'état de ma patrie. C'est un devoir, auquel chaque membre de la Nation paroît être obligé.

Ceux qui ont lû l'histoire depuis Charlemagne jusq'au quatorzieme siecle, de l'Europe occidentale; savoir, de France, de l'Empire, de l'Espagne, de l'Italie & de l'Angleterre; trouvent, que le portrait alors de ce Pays qui florissent de nôs jours, rassemble totalement à l'état actuel de la Pologne.

Les Elections libres pendant plusieurs siecles usités en Allemagne, en France & en Angleterre, fournissoient durant chaque Interregne

des guerres civiles, qui ne finisoient, qu'avec les dernieres ruines du peuple & avec l'entermination des familles entieres & de leur fortunes.

Les assemblées des Feodaux & de la Noblesse de chaque Nation formée en corp d'état, nourrissoient toujours des dissentions, rendoient les Souverains foibles, precipitoient les états en desordres, ouvraient aux Papes Romains le chemin d'empieter sur le droit civil & sur la souveraineté temporelle, & de donner des motifs partout au Clergé à des Intrigues & à l'ambition pour la Monarchie ecclesiastique, de manière que pendant 7 à 8 siecles, les Annales ne nous fournissent consecutivement, que des Guerres continuelles entre les Rois & les Feodaux, entre une & l'autre Nation, entre le Clergé & les Seculiers, enfin entre les fils & les pères, dont l'instrument furent
pres.

presque chaque fois l'esprit d'indépendance & de l'Anarchie fomentée par la plupart des Ecclesiastiques, des Papes & des Moines : où on voit avec un oeil indifferant, que les detronisations, les interdictions, le sang repandû, l'ignorance, les oppressions & la ruine des Peuples, étoient le fruit du Gouvernement feodal de la Noblesse, de la foiblesse des Trones & des Abus, dans lesquels les Nations vieillissoient & le genre humain gemit.

L'esclavage du Peuple & le droit exclusif de chaque propriétaire sur ses propres sujets, etouffait l'industrie & le courage pour le travail & pour s'en enrichir. Et ce fut la cause, que nous ne vîmes jusqu'au quinzieme siecle, ni des villes embellies, ni de commerce, ni l'agriculture, ni de manufactures, ni des sciences, ni des arts ; le fanatisme seul, la superstition, l'ignorance, la tyrannie & la barbarie passioient d'un

siècle à l'autre, avitissoient le genre humain & personne n'en sçut profiter que le Clergé seul, qui s'enrichissoit en erigeant des riches monasteres, des Abbayes & des Evéchés opulants & independants.

Ce n'est pas mon bât ici d'écrire l'histoire de mon pays, ni celle des autres Nations, je ne veux, qu'interroger ceux, qui l'ont lû & qui la savent. Je leur demande quel sorte de Gouvernement fût alors en Pologne, quand la Familles des Piastes y regnoit, quand le Tron de Pologne occupoit la Moravie, la Silesie, la Prusse, les Pommerelles, la grande & petite Pologne, la Masovie? Quand il fut conquerant de la Russie rouge, & quand il eût de l'influence en Hongrie, en Transilvanie & dans la Bohême? Quand le Margraf de Brandenbourg lui rendoit l'hommage! Ce n'étoit surement point sous le Gouvernement feodal, mais sous
les

les Princes souverains, qui regissoient cette vaste & immense Etendue des pays par le droit hereditaire, par le droit legislatif & monarchique. Tous les Monarques de la maison des Piaſtes, depuis Miécislas, jusqu'à Caſimir le grand, eurent le droit non ſeulement regner ſans aucune reſtriction, mais encore de partager entre leurs Succesſeurs les Pays, qui leur appartenoient, comme fût entreautres Boleslas III. qui par le partage, qu'il fit de la Monarchie Polonoïſe entre ſes trois fils, ouvrit le chemin à des guerres, qui durerent entre eux l'eſpace de 50 années.

Il étoit d'uſage, il eſt vrai, de faire des aſſemblées en Pologne que les Monarques ſouvent convoquoient dans les extremes occuranceſ des affaires civiles, mais ces convocations n'avoient jamais la forme, comme celle qui comparût dans la ſuite, & qu'en ont nos die-

tes aujourd' hui. Les Palatins n'etoient que Gouverneurs des Provinces & en même tems Generaux des Milices de leurs Provinces respectives. Les Castelans n'etoient que Commandants des Chateaux situés dans les Provinces. Les Ministres, les Barons, les Dignitaires & les Eveques y entroient également, mais ils etoient tous soumis au pouvoir du Souverain; Leurs opinions n'etoient que representatives, & les Princes avoient droit de les accepter, ou de les rejettér d'apres leurs Idées. Les Roturiers même, avoient part suivant aux deliberations de cette façon convoquées, comme nous le voyons dans l'assemblée de Wislica l'an 1356.

Je demande, dis je, sous quel Gouvernement ces Chateaux furent construits & erigés sur des Rochers escarpés, dont nous voyons encore parçi par la, des Groupes & des
vesti.

vestiges? ces villes baties des briques, flanquées de hautes Murailles, dont il nous reste encore un triste Spectacle des ruines? C'est sûrement sous des Princes héréditaires du Trou de la Pologne; c'est Casimir le grand, Legislatteur, bon Roi & amateur des beaux arts, qui immortalisa son nom par tous ce qui nous reste encore des Monumens antiques. On lui attribue le titre de Pere du Peuple, parce qu'il le protegoit de la Tyrannie des Proprietaires. Il merite le nom glorieux, qu' on attribue à Pierre le grand, car il etoit comme lui le Pere & Reformateur des ses sujets.

Et quoique sous Louis, Roi d'Hongrie, Fils de la soeur de Casimir le grand, qui après sa mort fût élu Roi de Pologne au défaut de successeurs de la ligne mâle des Piastes, l'autorite Royale eût reçu le premier échée, par quelques

Privileges, que ce Monarque se crut obligé d'accorder à la Noblesse ; mais cependant cette autorité Royale se maintenoit & durant son Regne, malgré les Entreprises illegitimes & criminelles des seigneurs de vouloir usurper une partie du Gouvernement. La Pologne & sous la Famille des Jagellons après la Mort de Louis, introduite au tron, ne cessa pas encore de briller par les conquetes de Valachie, de Moldavie, de Kiowie, de Smolensk, de Cerniechovie, de l'ordre teutonique & de Courlandie, malgré que cette Famille regnante successivement, fût déjà forcée par des circonstances du tems & des intrigues de la Nation, de lui communiquer en partie majeure du pouvoir legislatif. Les seigneurs étoient déjà plus forts, qui ne l'étoient sous les Rois Piastes, mais non obstant cette atteinte faite à l'autorité souveraine, on peut avouer d'après les
 anna-

Annales, que lors la France, l'Allemagne & l'Angleterre gemissoient sous le Gouvernement feodal, la Pologne même sous de Jagelons fût gouvernée plutôt monarchiquement qu'en forme de Republique, & elle faisoit des conquettes, épargnoit les guerres civiles, en n'ayant autant que les autres, des factions des feodaux, ni le clergé si criminel comme il étoit d'ailleurs.

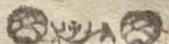
Malheureusement après l'extinction de ces deux Familles Regnantes, du tems à peu près lorsque les autres états de l'Europe, commencèrent à secouer le joug, & à reprimer les usurpations de leurs petits Tyrans & à parvenir à se rendre plus respectables par un Forme de Gouvernement Analogue à la raison: La Pologne entra effectivement dans les desordres, d'ou les autres sortirent.



Ce fût sous les Rois électifs, dont le premier est Henri de Valois fils de Catarine de Medicis, Roi électif en Pologne, sous lequel naquit ce monstre du Gouvernement, qui succeda à nos jours & où les seigneurs & la Noblesse acquirent en forme prescrite, le pouvoir Legislatif, qui commença à combatre contre celui du souverain: c'est l'epoque, d'où il faut compler les Malheurs du Pays, sa decadence, & les Outrages, dont l'autorité Royale fût incessamment chargée. Chaque Roi librement élu, augmentoit les Privileges de la Noblesse, pour concilier son Attachement: son pouvoir croissoit de tems en tems, & celui du souverain dimineoit. A chaque Election plus le Regnant estoit Genereux envers les Familles, plus il en estoit persecuté & faisoit des Ingrats: l'autorité Royale lutant sans cesse contre celle de la Noblesse & des Familles puissantes. Les affaires publiques s'oubloient, & il n' estoit que.

question que de celles, que l' Ambition de particuliers recherchoit.

Les Rois donc electifs selon les circonstances, par lesquelles ils furent toujours contraints, s'étant privé en tout du pouvoir souverain, & l'ayant transféré aux citoyens, se sont desarmé de la force d'agir d'après les mesures du tems & de la politique: une multitude des petits souverains l'ayant partagée & avec elle mille objets, qui les mettoit en factions & lesquels disunissoient: à l'occurrence du bien Publique, ne pouvant ni s'entendre, ni avoir le même Zèle, ils ouvrent de tout côté le Chemin à la confusion & aux desordres. Les Puissances Limitrophes s'étant déjà mis sur une Systeme analogue aux circonstances, voyant le Corps Politique en anarchie & en convulsion, qu'on ne laissoit outre cela enflamer par des factions entre les familles, ils profitoient dans leurs entreprises cha-



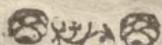
que fois concertées ; & ce fantome de la Monarchie Polonoise, des Vastes contrées, composée des Provinces diversement conquises, commença à s'écrouler sensiblement par des Revolutions subsequantes, laissant à la fois au Pays à chaque interregne des plaies cruèles.

Ce ne seroit que trop injuste d'attribuer en quelque façon la perte de tant des Provinces, à la partialité des Rois electifs, à leur Negligence, à leur incapacité, ou au défaut de leur Politique. Il est incontestablement vrai, que la Pologne depuis le Règne de Henri de Valois eut le bonheur d'avoir parmi ses Rois Electifs jusqu' à nos jours de Grands hommes.

Stefan Battori d'un vaste Genie, & d'une Politique consummée s'il auroit vécu & regné deux siècles en avant, il auroit peut être donné des Loix aux trois quarts de l'Europe,
tout

tout ce cependant qu'il a pû faire, avec de si grands talens à l'avantage de cette fiere Republique, se reduit à avoir conquis la Livonie, assuré quarante mille Cosaques d'ucraïne pour la defense des Frontieres du coté des Tartares & de la Turquie, & á avois persuadé á la Nation, que dans tel etât du Gouvernement elle ne pourroit que devenir un Jour la proie des voisins.

Les dissentions entre les Familles & leur la plus vicieuse mefiance, & ombrage envers le Rois Sigismond III. & son fils Ladislas IV. elù après sa mort, lesquels l'un après l'autre faisoit des efforts d'unir la Suede avec la Pologne sous le même Tron, ne demontrent que trop, que les Polonois se precipitoient dans la decadence, laissa non seulement la plus belle occasion, de s'assurer l'empire sur la mer Baltique, la Livonie & la Courlandie; mais encore en allant á travers les Operations de ces bra-



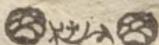
ves Monarques, ils furent cause, que ces Princes perdirent á jamais leur propre Tron hereditaire en Suede, & á la Pologne la Moldavie & Livonie, en lui laissant des guerres les plus funestes avec la Suede, la Moscovie & les Tartares.

L'indomptable caractere de la noblesse, l'ambition de grandes familles, nourries par l'esprit d'indépendance, ont été poussé deja si loin, que ceux derniers regardoient le tron, comme un objet qui dependoit de leur caprice & de leur merci, & les premiers aequeroient l'esprit de remper devant les grands, d'etre impertinant avec les egaux, & de eroire que tout ce, qui n'etoit pas noble, ne meritoit, que d'etre maltraité cruellement. D'un tel singulier Caractere des grands, & de celui des petites familles se forme un nombre des petits souverains, lesquels on peut justement appeller despotes, entre lesquels la Noblesse

se

se partagée par ses Intérêts, commença un actuelle Anarchie, que dura dans la suite, & dont nous voyons jusqu' aujourd'hui encore des vestiges & des effets.

Les Cosaques maltraités par la Noblesse se revoltèrent enfin, & ils attirèrent à la Pologne une nouvelle Guerre avec les Turcs qui les avoient pris sous leur protection. Jean Casimir plus las de la fierté insupportable des seigneurs, & du Caractère brusqueux de la Noblesse, que des guerres contre les Turcs Tartares, Cosaques & les Suedois, abdiqua le tron enfin, & il laissa à Michel Wisniowiecki de succomber entierement sous les Turcs. La Pologne malgré, les pertes qu'elle esuya du coté des Russes, de la Suede & d'ailleurs, fût reduit à payer le tribut à la Porte, dont sans delai avec les derniers efforts de Jean Sobieski fût delivrée, mais la Podolie avec son Kamieniek, & une partie d'Ukraine restoient

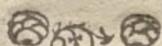


stoient entre les Mains turques jusqu'au traité de Carlovitz.

Iean Sobieski, ce grand homme, ce Guerrier fortuné s'il eût eû à faire avec une Nation raisonnable, par ses exploits hardis, par ses talens heroiques, & une politique analogue à ce tems là & aux circonstances, auroit peutêtre laissé une Gloire pareille à celle de plus grands Guerriers, que le Monde a eû jamais : Mais avec tout cela il fût plus persecuté & contrecarré par la Nation qu'aucun autre. Et si sa mort ne l'eût pas enlevé, les esprits Criminels de ses Antagonistes s'apportoient son tron ayant forgé le cruel dessein de l'en precipiter. Cette trame indigne fait seigné le coeur sensible en lisant son histoire, qui decouvre le plus noir Caractere, d'une ingratitude de certaines Familles, — qui lui ont étoit durant son Regne contradictoires; envers un Libérateur

teur de la Patrie, & un le plus mable
des Rois.

A l'etat plein des factions, de
partage, des opinions contradictoi-
res l'un á l'autre des esprits in-
domptables du Gouvernement
Anarchique succederent les der-
niers Rois Augustes, Princes de Saxe,
& la Pologne au sein de la paix
profonde, que les traités de Car-
lowitz lui ont procuré, s'etoit
assoupit. Et tandis qu'elle dor-
moit, & ses Rois Augustes ruinoient
leur propre Principauté, les Pui-
sances Limitrophes se renforcoient.
Le Prince de Brandebourg jadis
vassal de la Pologne devint une
Puissance respectable, la Russie re-
formée par son Legislatteur Pierre
le grand, prít la figure d'un empi-
re brillant, la Maison d'Autriche
se disposa á une Carrière, dont
elle jouit aujourd'hui, & toute
l'Europe entra en Systeme de
l'Equi-



l'Équilibre, de la finesse de la Politique.

Tandis que ces Revolutions s'operoient dans le voisinage & dans l'Europe entière, l'Esprit Anarchique de la Nation polonoise ne s'occupoit, que des persecutions internes entre les familles, des oppresions des sujets, des Voyages, du luxe dereglé: des pertes totales des fortunes d'où il vint que la Pologne a pris une forme beaucoup plus singuliere dans ses moeurs & dans son Caractere. Les cerfs, ces pauvres gens, ces créatures le plus deplorables, submergés dans l'esclavage, à peine conservoient ils l'image de l'homme. Les villes Royales devenant la proie des Starostes, leurs Privileges foulés aux Pieds par ces usurpateurs, tomberent en ruine, & leurs habitans avillis ne chercherent que de s'abrever d'un liqueur dangereux, que les rendit en même tems stupides, inactives & de-

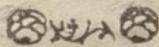
coura-

courageux. Les Juifs devinrent Sen-
sibles des Oppresseurs & l'Instrument
pour sucer le sang des cerfs & des
Bourgeois. La petite Noblesse affer-
vie par des Familles puissantes, se
fit l'objet de leur Caprice, des jeux
de leur Ambition, & etant sans edu-
cation & sans bien, languissoit &
languit dans la pauvreté & une
fierte stupide. Les Seigneurs &
les Familles riches par leur voyage
dans les pays étrangers, au lieu de
s'entruire & de prendre des notions
sur les circonstances necessaires, à
leur Patrie, apportoient à leur retour,
un caractere bizarre, une Education
deplacée, un mepris pour tout ce,
qui n'a pas connu le voyage, &
qui n'eût pas vanité de sortir hors
des frontieres de son Pays natal;
une insolence, une depravation des
Moeurs, & une moleste, qui etouf-
fa totalement l'esprit National & du
Patriotisme. La Pologne donc à
la fois tomba non seulement dans l'
Anar-



Anarchie, mais ce qui est plus, dans un état avilli, méprisé & la division des Etrangers, sans l'industrie, sans les arts, sans les sciences, sans le Patriotisme & sans Caractere formé; un foyer de l'ambition des grands de la bassesse de pauvre, de la Tyrannie des cerfs & du Fanarisme & de la Superstition des Ecclesiastiques,

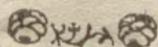
C'est en vain, qu'on cherche dans nos Jours jeter la Pierre de sa reforme, & de mettre la bride aux desordres & à la dissolution. C'est en vain, que le Roi actuel, Prince vertueux, doux & plein des talens, capable de reformer une Nation la plus incusceptible de la raison, & de lui donner une existence ferme & florissante, employoit à son avènement au trone des moyens pour combattre les abus, & pour ériger un Edifice à la Philosophie, après que mille outrages ensanglanterent son Coeur Paternel
par



par des Pasquinades Crimineles, & par des oppositions audacieuses & dissolues dans les Dietes, on se croisa enfin contre lui prenant pour pretexte defendre la religion contre les Reformés & les Grées qu'on appelle disunis. Un Pretre nommé Marc, de l'ordre des Carmes dechauffés, Hipocrite scelerat, dont les actions sont assez connues, & tant d'autres, unis à ses desseins revoltants à l'exemple jadis de Pierre d'Hermire & de Bernard, également scelerats, qui furent les premiers pour precher des Croisades dans l'onzieme & douzieme siecles pour conquerir la Palestine & l'orient & qui occaissionnerent tant de sang repandu par une pure Epidemie sacrée, à la quelle les Princes regnants alors en Pologne n'ont jamais accédé, osa, dis je, le Crucifix à la Main d'encourager des petits Esprits atroupés dans la ville de Bar! on voyoit de tout côté accourir des Fanatiques, excité dans

B

les



les confesseurs, & trompés par la finesse de ceux qui furent à la tête de cette Revolte Civile, dont le but véritable n'étoit, que de plonger le fer au Coeur du Roi & de ceux qui aimoient la Patrie, comme il est constaté de l'attentat horrible de cette espèce sur la Personne sacrée, dont le souvenir seul fait fremir le Citoyen vertueux! Le sang versé des tant d'innocentes victimes sera à jamais redevable aux Esprits turbulans des Familles & à la superstition!

Le Châtiment infligé enfin par le partage du pays, n'a fait pas assez de révolution, dans l'esprit imbu de l'indépendance & de l'ambition. Le reste de la Pologne partagée conserve encore jusqu'au dernier tems presque les memes abus, le même Génie pour les factions, la même opposition, & insubordination aux Loix & une haine contre le meilleur des Rois, laquelle dans chaque Diète

se

se fait demasquer sous pretext du patriotisme & du Zéle pour la Liberté, & pour le bien publique, qu'on ni entend veritablement, ni comprend, ni même on ne fait sur quoi la liberte & le bien publique doit consister. — Dans tel etat, ce pays malheureux sans defense, sans liaison & sans aucun rapport au Systéme de la Politique, par tout generalement adopté; n'attend que son dernier destein d'être aneanti & ecrasé par un premier evenement entre les Puissances Limitrophes.

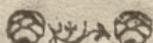
Voilà en peut de môts le tableaú fidel del'etat malheureux & de la decadence de la Pologne, desagréable sans doute aux yeux de ceux, qui sont la cause de ce bouleversement, mais bien agréable à ces Citoyens vertueux, qui sont les Amis & les fidelles sujets du Prince, & qui aiment l'ordre, & tout

ce qui puisse contribuer à relever leur Patrie!

Polonois! avez vous oublié, que nous sommes dans le dixhuitieme siecle; où les Arts, les Sciences, l'Industrie, la Civilisation, la Politique, la Police, & les maximes les plus recherchées dans le Gouvernement, sont les premiers ressorts des Nations, qui vous entourent? Ne rougissent vous point de vege-
 ter imbeciles, meprisés, sans reputation & sans l'honneur national, & éfacés du tableau general de l'Europe; au milieu de les Nations, qui jouissent leur role respectifs, qui florissent & qui concourent au Corp Politique & à l'Equilibre de l'Europe? Etez vous privés de la sensibilité, si naturelles à l'homme de faurger de soi même les Chaines à votre posterité; ou peut etre à vous même encore? Etez vous, dis je insensible d'etre les dernies Polonois, à preparer & à ériger le
 Tom-

Tombeau à sa Patrie ? je serois trop injuste, pour vous imputer l'ignorance dans les choses, dont il s'agit, vous savez trop, que dans l'Etat où vous vous trouvez, on ne peut ni avancer, ni exister plus en Corp d'état, vous savez également, que moi, qui se déterminâ à vous le rappeler. Vous ne pouvez non plus ignorer le destin, qui vous attend: ferez vous encore capables de subsister honteusement pour quelques années, & de souffrir cet affreux Gouvernement anarchique, qui est la cause de tant des Catastrophes arrivées à votre chere Patrie, & qui l'abimera à jamais, si vous le laissez subsister plus longtems ?

Il est vrai, que le Corp Politique où l'Etat d'une Nation, aussi bien, que le Corp de l'homme comencent à mourir depuis le moment de leur naissance ; ils portent en eux memes les causes de leur destruction. Mais l'un & l'autre peuvent avoir



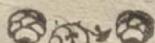
une constitution plus ou moins robuste & propre à les conserver plus ou moins longtems. La constitution de l'homme est l'ouvrage de la Nature, Celle de l'état est l'ouvrage de l'art. Il ne depend pas des hommes de prolonger leur existence déterminée par la Nature, mais il est entre leurs Mains de prolonger celle de l'état aussi loin, qu'il est possible, en lui donnant la meilleure constitution, qu'il puisse avoir.

Le principe de la vie politique consiste dans l'autorité souveraine. Ce principe, qui est la Puissance législative, est le Coeur de l'état, le pouvoir executif n'en est, que le cerveau qui donne le mouvement à toutes les parties. Le Cerveau peut tomber en paralysie, & l'individu vivre encore; mais dès que le Coeur cesse ses fonctions, l'animal est Mort.

C'est ne point donc par les Loix, que les Etats subsistent, les Loix se peuvent

peuvent changer & s'adopter à l'exigence du tems & de ses circonstances, c'est par le pouvoir de la souveraineté législative bien constitué, indivisible, inaliénable, insusceptible d'aucune Modification, & illimitée; car dès qu'on la limite, on la détruit. Cette puissance donc législative dans la Monarchie est reposée dans la seule Personne liée à la Nation, par des Loix fondamentales, par lesquelles la personne, le bien, & la liberté du citoyen plus ou moins est garantie. Dans l'Aristocratie, elle est entre les mains d'un nombre déterminé des personnes Nationales. Dans la Démocratie, c'est le peuple & toute la Nation qui la composent. La Monarchie est bonne, pour les grands États! L'Aristocratie pour les médiocres, & la Démocratie pour les petits & pauvres.

Mais il est également à observer que toutes sortes de Républiques

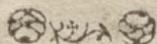


font plus susceptibles de corruption, que l'état monarchique bien constitué. Dans chaque sorte des Républiques, l'autorité souveraine est divisée entre les plusieurs; C'est l'union de ces plusieurs, qui constitue une seule volonté; & pour celà, il faut, que le Patriotisme, le Zèle, & l'Amour du bien publique & des affaires ne s'attiédissent jamais, & que l'interet particulier cesse devant l'interêt publique.

Dans les Républiques naissantes cela s'opere & prospere heureusement, & sûr tout à l'Epoque, où les Nations s'erigent en Co p de Republique d'un etat despotique où du sauvage en se civilisant en même tems. On n'a jamais vû, qu'un etat corrompu, & anarchique, se format en Republique bien administrée: ce seroit un evenement contre la Nature des choses; & voilà un Exemple évident & le plus recent sur la Pologne.

Dans

Dans tout ce que j'y vienne toucher je m'appuiois sur l'Histoire, qui fait connoître son ancien & postérieur Gouvernement. Jamais la Pologne ne fût gouvernée despotiquement, ni en pure Monarchie. C'étoit une espèce de la Monarchie militaire ; où l'esprit des puissans Generaux & des Familles avoient originairement le penchant de graviter vers l'usurpation du pouvoir législatif qui est effectivement un principe de la Corruption : pendant que les Monarques hereditaires regnoient, cet esprit fut toujours bridé. Sous des Jagellons, qui n'étoient que les successeurs, il fût relâché plus & animé, & conséquemment plus proche vers la Corruption. Et lorsqu' enfin sous des Rois électifs devint affranchi généralement dans toute la Noblesse, cet esprit & ce penchant a passé subitement dans la dissolution, par ce que toute sa disposition étoit déjà prêt à se corrompre. C'est pourquoi nous ne

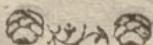


voyons aucune Republique si tôt s'éclipser, que la Nôtre.

A cette depravation de l'état, à cette chute & à l'Anarchie, le Clergé a non moins contribué de son côté. Il est incontestable, que d'après les principes de la Politique, on trouve, que ce Corp par ses constitutions ecclesiastiques Papales, & non moins par ses usurpatiores, dont la source fût toujours Rome, dans tous les Pays en General; fait l'état dans l'état: Il impiete sur le droit de la souveraineté dans les vues toujours mêmes, de former la Puissance ecclesiastique. Ses interêts donc sont incontestablement opposés à ceux de l'étât seculier. Dans les Monarchies on les fait moderer & borner, tandis que dans les Etats libres sous le Droit du Citoyen, leur force est sans limites; tel, que nous la voyons chez nous jusqu'à nos jours. Le pouvoir donc ecclesiastique Civil du Clergé, joint à celui

celui de la Noblesse, font capables de produire des convulsions & les desordres les plus dangereux dans l'état même, moins corrompû & de le renverser totalement.

Mais pour mieux voir l'evidence de l'état de la Pologne il ne sera pas des-
 a propos d'analiser un peu son Coeur,
 vit il encore? — où expirat il?
 d'abord on ne fait où on doit le
 chercher. = On voit le Roy, le
 Conseil permanent, la Diète: Trois
 objets, qui du premier coups d'oeil,
 paroissent contenir quelque sorte de
 mixture participante tantôt de l'état
 Republique, tantot du Monarchique.
 Mais lorsqu' on y entre en examen,
 on reconnoit tout contraire. — Le
 Roi n'a qu'un vaine titre sans avoir
 même part dans la souveraineté le-
 gislative. Son Nom au contraire
 souffre, lorsqu' on en abu'e dans
 les Actes des Legislations souvant
 prejudiciables à la saine Raison &
 à la Politique. — Le Conseil Perma-



nent est également une Magistrature
singuliere — Elle paroît être le depôt
du pouvoir legislatif, tandis qu'il
n'a point de Liberté d'agir, & tou-
tes les fois quand on la blame, le
Roy souffre également — c'est donc
la Diète, qui est le Coeur de l'état
que nous cherchons! Elle est com-
posé des Commissaires, qu' on ap-
pelle nonces, choisis par la Nobles-
se des Palatinats: Noblesse, l'Echo
de ceux qui la gagnent. C'est donc
les Représentans de la Noblesse qui
constituant le pouvoir legislatif for-
ment un état purement des Nobles,
puisque ni peuple ni les villes Mu-
nicipales n'y entrent point — Sept
millions d'ames on compte encore
en Pologne; tout est en esclavage,
car on ne le compte pour rien dans
l'état. — A peine il y aura t'il deux
Cents mille Nobles en Pologne, qui
jouissent seulement du Droit du Ci-
toyen & le reste n'y est pas comp-
té! — Mais avec tout cela, cette
Republique de la Noblesse, cet etat
le-

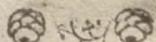
législatif quelque espece de forme
 du Gouvernement tient'il ? On ne
 peut pas le decifrer — Il n'est ni
 aristocratique , ni democratique ,
 ni même mixte. C'est une espece
 tout à fait étrange : Il faut voir au
 moins comment agit il ? — Ce Corp
 de l'étât , ce pouvoir législatif ras-
 semblé souvent d'un amas des Gens
 sans experience , & sans une science,
 qui est absolument nécessaire à des
 Gens d'étât , fait des Loix , des Con-
 stitutions , des Disputes ; donne des
 impulsions à ses affaires particulie-
 res , & oublie à tout ce , qui con-
 cerne la conservation de l'état , &
 sa constitution en generale. Il chi-
 cane , il blame son Roi & son con-
 seil permanent sans pouvoir , & il
 s'en dissipe. — Il paroît qu'on n'a
 aucune Idée sur ce que tout lié dans
 la Nature & se refere à un certain
 Systême. — Toutes les Nations de
 l'Europe sont'y déjà entrées ; & el-
 les composent un Corp generale-
 ment rapporté l'un à l'autre ; Elles

gravitent les uns vers les autres & se balancent. C'est une marque evidente des Corps vivans. La vie politique d'un Etât consiste sur ce mouvement, & sur des Relations Systematiques, aux Principes actifs des Etâts — Il n'ya pas d'apparence que la Pologne y soit; — son Coeur qui est le Corps legislatif, la Diète, n'a point des signes de cette espece de Mouvement, qui consiste en même tems sur la force réelle; qui sont les Armées proportionnées à l'étât; & le Tresor, & sur la force relative, qui n'est d'autre chose, que le Conseil d'état joint au Roi, étant comme le depôt de tout pouvoir propre à communiquer la vigueur, & du mouvement à la vie politique de l'état. — Or comme la Pologne manque de tout celá, consequemment son Coeur est deja rongé des vers. Son Cerveau quoique fasse quelque palpitation encore par des Legislations interieures; mais cela ne pour-

ra

ra jamais contribuer aux esprits viraux du Coeur déjà mort politiquement.

La Crise d'un état si précaire où chaque événement entre les Puissances limitrophes lui peuvent produire des Catastrophes : Peut il conserver la tranquillité pour ses citoyens, même pour ceux qui par une ample fortune font le plus grand poids dans le Corp législatif ? Peuvent ils franchement avouer de jouir de la Liberté, laquelle doit être véritablement le premier objet de chaque homme, comme un don le plus précieux de la Nature : mais cette véritable Liberté se trouve t'il dans un Etat politiquement mort ? dans un Etat sans considération par dehors & rempli de prépondérance audehors. — On se flatte alors de posséder en entier ce don sacré, lorsque le plus Puissant, connoit la rigueur des Loix ; Lorsqu'elles assurent l'immunité du dernier & du plus pauvre



pauvre Citoyen — Lorsque la force & la consideration individuelle se fait devant le pouvoir executif de l'Administration, dont le bût est de contenir chacun dans sa Sphere & dans son devoir. — Lorsque l'etat suit & peut de se faire respecter par ses voisins, Lorsqu'il se procure leur liaison politique, la Communication & des Benefices dans le Commerce & dans tout ce qui le puisse rendre respectable & heureux? Peut on esperer d'avoir tous ces rapports dans un etät semblable à celui de la Pologne; où outre les defauts sans nombre dans l'administration interieure, le plus necessaire Ressort lui manque pour se faire entendre dans l'objets politiques avec des Puissances étrangères. Lorsque le Roi & son conseil permanant sont sans pouvoir, croiroit on que la Diète puisse tenir lieu de ce Ressort? Les Puissances limitrophes pourroient ils jamais de se communiquer dans les objets, qui exigent

gent la plus scrupuleuse discretion à un Corp des Gens, dont la Constitution fondamentale paroît être de n'avoir point de secret, à un Corp des Gens, qui outre les Connoissances relatives à l'art du Ministère, qui leur manque; nes'accorde jamais? Ce sont le secret aujourd'hui des Cabinets impenetrables, & la coïte lïgence d'un avec l'autre état insensible, qui donnent l'activité aux Nations dans leurs Rapport politiques & mutuels, qui non seulement contribuent à leur energie & au bonheur en general des Etats, mais ce qui est plus à celui de leurs Citoyens en particulier, par des prerogatifs, que les nations bien gouvernées se pretent mutuellement.

Voilà sur quoi le Declamateur des Dietes devoit s'arreter, & au lieu des vaines raisonnemens que ses préjugés antiques lui fournissent sur la mal entendue Liberté, la croyant inseparable avec les desordres de se convaincre sur la necessité

sité de faire enfin un sacrifice de son Ambition & de ses prejugués!

Je ne saurois enfin terminer la question qu'avec des Principes qui sont les plus prompts pour preter le secours à un etat abandonné de tout soin.

De rendre le tron succésif, de donner la meilleure forme possible du Gouvernement & relative à des circonstances du tems & des choses; de reformer les abus interieurs, & de mollifier le joug des Cerfs, par une Legislation digne du 18. Siecle où nous vivons, fut ce avec quelque sacrifice des Usurpateurs. C'est ma conélusion; c'est la voie de la Patrie expirante: Et j'ose dire, c'est le voeu de quelque une des Nations limitrophes, dont le Systeme ne paroît pas viser à laisser rendre plus formidables ses concurrens par notre Catastrophe.



